



PRÉFET DE LA RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

ARRETE PREFECTORAL REGIONAL
en date du 26/11/18
enregistré le 11/21/18
sous le numéro 18.015

Direction régionale
des affaires culturelles

**Arrêté portant inscription au titre des monuments historiques
du monument de Frédéric Bapterosses
situé dans le square Bapterosses à BRIARE (Loiret)**

**Le préfet de la région Centre-Val de Loire
Préfet du Loiret,
Chevalier de la Légion d'honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite**

Vu le code du patrimoine et notamment son livre VI, titres 1 et 2 ;

Vu le décret n° 2004.374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les départements et les régions ;

La commission régionale du patrimoine et des sites de la région Centre-Val de Loire ayant été entendue en sa séance du 27 septembre 2016 ;

Vu les autres pièces produites et jointes au dossier ;

Considérant que le monument de Frédéric Bapterosses à BRIARE (Loiret), dont le buste et le médaillon en bronze sont l'œuvre du sculpteur Fabio Stecchi, présente un intérêt d'histoire et d'art suffisant pour en rendre désirable la préservation en raison, tout d'abord, de la personnalité de Frédéric Bapterosses, frère de Jean-Félix Bapterosses, le fondateur de la manufacture des émaux de Briare qui a fait la renommée de cette localité, et qui a lui-même exercé une activité de chimiste au sein de l'usine ; ensuite en raison de sa représentativité des monuments érigés par les usines et leurs ouvriers dans les petites villes mono-industrielles.

Élevé par souscription sur l'initiative de ses anciens ouvriers et collaborateurs, le monument composite qui perpétue sa mémoire fait appel, dans sa décoration, à des mosaïques d'émaux de Briare. Il tisse ainsi un lien étroit entre le personnage et la production au développement de laquelle il a contribué.

Il intègre également un médaillon de bronze figurant les profils des deux frères, exprimant la volonté de la ville d'honorer conjointement le destinataire de l'hommage et son frère.

arrête :

Article 1er. Le monument de Frédéric Bapterosses, situé au fond du square Frédéric Bapterosses à BRIARE (Loiret) est inscrit au titre des monuments historiques avec son buste en bronze, son socle orné d'un médaillon de bronze formant avant-corps, sa niche ornée de mosaïques et son emmarchement entouré d'une grille de fonte de fer, tel qu'il est délimité en rouge sur le plan annexé au présent arrêté ;

Il figure au cadastre de la commune de BRIARE section AO parcelle n°52 d'une contenance de 43 a 30ca. Il appartient depuis une date antérieure au 1er janvier 1956 à la commune de BRIARE, référencée au répertoire SIRENE de l'INSEE sous le numéro 214 500 530.

Article 2 : Le présent arrêté, dont une copie sera adressée sans délai à la ministre chargée de la culture, sera publié au recueil des actes administratifs de l'État en région.

Article 3 : Il sera notifié à Monsieur le secrétaire général de la préfecture du Loiret et Monsieur le maire de Briare, intéressés qui sont responsables, chacun en ce qui le concerne, de son exécution.

Fait à Orléans, le 26 JAN. 2018

~~Pour le Préfet de région
et par délégation,
le Secrétaire général
pour les affaires régionales~~

Claude FLEUTIAUX

Plan annexé à l'arrêté du **26 JAN. 2018**
 enregistré le **- 1 FEV. 2018** sous le n° **18.045**
 portant inscription au titre des monuments historiques
 du monument de Frédéric Bapterosses,
 situé au fond du square Frédéric Bapterosses à BRIARE (Loiret)

■ situation du monument inscrit

~~Pour le Projet de règlement
 et par délégation.~~

~~vs Boulevard général~~

~~pour les travaux prévus~~

Claude FLEUTIAUX

Fait à Orléans, le **26 JAN. 2018**

